Déclaration PEFC Labeco BV (PEFC/07-31-402)

Labeco BVBA accorde une grande importance à l'entrepreneuriat durable. Cette vision s'étend à tous les domaines de l'entreprise afin de mener ses activités de manière responsable et d'assumer les responsabilités sociales et sociétales nécessaires. L'accent est mis sur l'environnement, les droits de l'homme, la sécurité et la santé.

Labeco BVBA s'engage à acheter des produits provenant de forêts gérées légalement et de manière durable, de préférence auprès de fournisseurs certifiés pouvant démontrer leur capacité à fournir de tels produits. L'origine peut ainsi être démontrée au moyen d'une certification CoC crédible et indépendante, fondée sur des exigences et normes (inter)nationales reconnues. Cette décision a été prise sur la base des convictions suivantes :

- Les forêts de notre planète sont d'une valeur inestimable : 80 % de toutes les espèces animales et végétales dépendent de la forêt. La forêt offre un habitat et un emploi à plusieurs centaines de millions de personnes, nous protège contre les risques d'érosion et d'inondation et les arbres qui y poussent stockent du CO_2 durant leur croissance. La forêt nous fournit ainsi une matière première écologique, inépuisable et renouvelable : le bois, à condition qu'il provienne de forêts gérées durablement.
- Les forêts sont soumises à une pression croissante dans le monde en raison de la déforestation et d'une mauvaise gestion ; il est donc important qu'elles soient gérées durablement. Grâce à un équilibre entre les fonctions écologiques, sociales et économiques, les forêts peuvent être préservées pour les générations futures et continuer à remplir leurs nombreuses fonctions pour l'homme et la nature.
- Actuellement, moins de 10 % des forêts sont gérées durablement de manière démontrable et il existe un besoin urgent d'étendre la certification de la bonne gestion forestière. Une large acceptation de différents systèmes de certification forestière reconnus au niveau international contribue le plus efficacement à la promotion mondiale de la gestion durable des forêts.
- En tant qu'utilisateur de produits en bois et en papier, Labeco BVBA a la responsabilité de veiller à ce que cette utilisation ne se fasse pas au détriment de la forêt et des générations futures et souhaite ainsi promouvoir la gestion durable des forêts. En demandant des produits issus de forêts gérées durablement, nous voulons encourager l'amélioration de la gestion forestière et décourager les formes de gestion non durables.

Par conséquent, nous nous engageons à ne pas utiliser ni commercialiser de bois qui :

- a été récolté illégalement
- est génétiquement modifié
- provient de zones connaissant de graves conflits sociaux
- provient de zones forestières protégées

En outre, conformément aux exigences sociales du PEFC, nous déclarons que

- les travailleurs ne sont pas empêchés de s'associer librement, de choisir leurs propres représentants et de négocier collectivement avec l'employeur.
- le travail forcé n'est pas pratiqué.
- aucun travailleur âgé de moins que l'âge minimum légal, ou l'âge de scolarité obligatoire lorsque celui-ci est supérieur, et en tout état de cause inférieur à 15 ans, n'est employé.
- tous les travailleurs bénéficient de l'égalité de traitement.
- les conditions de travail ne compromettent ni la sécurité ni la santé.

Cette déclaration de politique est révisée périodiquement et adaptée à la réglementation la plus récente. Ce document est public et communiqué à toutes les parties intéressées.

